

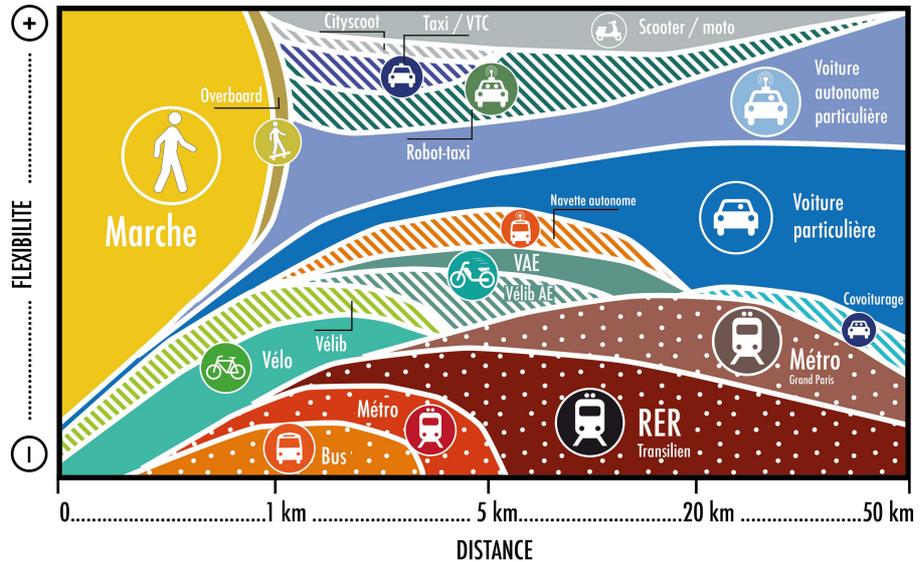
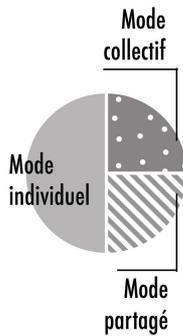


Grand Paris

Partager une vision du bouquet d'offres de mobilités de demain

DEMAIN : BOUQUET D'OFFRES DE MOBILITE DANS LE TERRITOIRE DU GRAND PARIS

Pertinence et usage des offres selon la distance et la flexibilité



La démarche de « l'atelier des places du Grand Paris » a été initiée par la Société du Grand Paris dans l'objectif de créer une dynamique partenariale sur la question de l'espace public autour des 68 gares du Grand Paris Express. Il s'agit de définir les bases d'une stratégie partagée entre tous les acteurs qui agissent sur l'espace public, au-delà du strict périmètre opérationnel des gares (les émergences, les parvis, les pôle d'échanges). Le but est que l'arrivée de ce projet colossal permette d'insuffler de nouvelles pratiques d'aménagement, qui stimulent les évolutions des pratiques de mobilité dans tout le territoire d'influence des gares.

Pour RR&A, associé à l'équipe pilotée par TVK, cette mission est l'occasion de développer une vision prospective de l'évolution du bouquet d'offres de mobilité de demain dans le territoire du Grand Paris.

En raisonnant sur les paramètres qui jouent sur les domaines de pertinence des différents modes de transport – les contraintes environnementales et énergétiques, les contraintes financières, les évolutions sociétales et l'innovation technologique – et en mettant en perspective l'évolution des pratiques de mobilité depuis les années 1970, nous avons proposé et partagé une vision « plausible » du bouquet d'offre de mobilité de demain.

Même s'il y a encore beaucoup d'inconnues (par exemple sur la façon dont l'arrivée du véhicule autonome va impacter le marché de la voiture particulière, entre voiture autonome particulière et « robot taxi ») nous avons acquis quelques certitudes. La première est le prolongement de la tendance à la diversification des offres de mobilité, observable depuis le milieu des années 2000, la seconde est la progression de l'usage des « modes partagés », entre transports individuels et transports collectifs.

De cette analyse, nous retirons la conviction qu'il faut, plus que jamais, considérer le piéton comme la « cellule souche » de toutes les mobilités, et en tirer les conséquences dans la façon d'aménager nos villes.

Les places du Grand Paris

Mission de définition d'une stratégie d'espace public dans l'environnement des gares du Grand Paris

Interlocuteur

Société du Grand Paris
Julien Peyron, responsable unité espace public et intermodalité

Partenaires

TVK